

ALLIEZ LA SÉCURITÉ AU PLAISIR DE LA PLONGÉE ENFANT AVEC LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS D'EUROSAFE

L'Alliance européenne pour la sécurité des enfants (Euro-Safe), avec le soutien de la commission européenne, a publié une nouvelle ressource intitulée « Protecting children and youths in water recreation: safety guidelines for service providers » (La protection des enfants et des jeunes dans le cadre des loisirs aquatiques : consignes de sécurité à l'intention des fournisseurs de services). DAN Europe est fier d'avoir collaboré avec EuroSafe sur cette ressource unique, conçue spécifiquement pour les personnes travaillant dans les secteurs du tourisme et des loisirs aquatiques.

Développé en collaboration avec des associations de loisirs aquatiques et des organisations de prévention des lésions à travers l'Europe, ce document fournit des faits et des informations sur les lésions et les dangers, et établit des recommandations de sécurité spécifiques relatives à 13 sports et environnements aquatiques répandus afin d'encourager la prise de mesures de sécurité adéquates dans le cadre des activités auxquelles participent les enfants de zéro à 18 ans.

Le nombre d'Européens qui passeront leurs vacances près de l'eau cet été est estimé à 70 %, dont 25 % voyageront avec des enfants en dessous de 18 ans. Cependant, la plupart des familles et des fournisseurs de services ignorent que les adultes comme les enfants sont exposés à un risque plus élevé de lésions et de noyade lors des vacances. En fait, les touristes sont dix fois plus susceptibles de décéder d'une lésion plutôt que d'une maladie infectieuse. La plongée sous-marine comporte des risques spécifiques et la mise en place de normes de sécurité rigoureuses pour les enfants revêt dès lors une importance extrême, étant donné que le nombre d'enfants suivant des formations de plongée ne fait que croître.

Par ailleurs, le taux de lésions a toujours été plus élevé chez les touristes que chez les résidents locaux. À titre d'exemple, il a été montré qu'un plus grand nombre d'enfants britanniques se noyait lors de vacances à l'étranger que chez eux. De même, le long de la côte portugaise, plus de 50 % des enfants hospitalisés suite à un accident aquatique étaient des étrangers. En Europe chaque année, on dénombre entre 14 000 et 47 000 lésions liées à la navigation de plaisance, et environ 236 000 lésions en piscine. Toutefois, la plupart de ces lésions ne sont pas liées à un défaut de l'équipement, mais bien à un manque d'information ou à un comportement inapproprié. Les fournisseurs de services peuvent dès lors jouer un rôle-clé dans la prévention des lésions et des tragédies en vacances en s'assurant que leurs clients (1) sont informés des risques et (2) respectent les règles établies par ces derniers. Ce faisant, les fournisseurs de services protégeront non seulement leurs clients, mais également leur propre activité.

Le document publié par EuroSafe fournit différents outils utiles, parmi lesquels des fiches informatives sur les lésions liées aux activités aquatiques et le rôle joué par l'alcool et le tourisme sur la sécurité aquatique, des questions d'évaluation des risques liés aux activités aquatiques, une section comprenant des ressources complémentaires, ainsi que des recommandations spécifiques aux différentes activités aquatiques (snorkeling, plongée sous-marine, canoë, kayak, voilier, bateaux à moteur et embarcations personnelles, surf tracté, planche à voile, kitesurf, nage en piscine, ski nautique, sécurité en bord de l'eau). Vous pouvez facilement afficher et télécharger le guide dans son entièreté ou par section relative à un sport spécifique à l'adresse www.childsafetyeurope.org.

Dans le cadre d'activités aquatiques de loisir, nous recommandons à tous les fournisseurs de services de prendre les mesures préventives suivantes, et aux organismes de loisir, tourisme et santé publique de les

promouvoir :

- Réaliser une évaluation du risque de votre espace et activité.
- Être conscient des risques particuliers encourus par les utilisateurs plus vulnérables tels que les enfants et les jeunes.
- Fournir un équipement adapté à l'âge et à la taille, tel que des vêtements de flottaison individuels.
- S'assurer que tous les membres du personnel ont reçu une formation appropriée en matière de sécurité et de mesures préventives, y compris la RCP et les premiers soins.
- Informer les clients des dangers potentiels et de la manière de les éviter, et mettre en place vos propres règles de sécurité.
- Disposer d'un plan d'urgence détaillé.
- Interdire l'usage d'alcool pendant la participation aux activités.
- Utiliser des signes et symboles connus mondialement pour signaler clairement les dangers aquatiques à tous les utilisateurs.

La European Child Safety Alliance est un programme d'EuroSafe qui est pris en charge par L'Institut de sécurité des consommateurs des Pays-Bas.

PO Box 75169, 1070 AD Amsterdam, Pays-Bas

Tél. +31 20 511 45 13, Fax +31 20 511 45 10

secretariat@childsafteyeurope.org

<http://www.childsafetyeurope.org>